

*JARDIN BOTANIQUE DES PLANTES DE LA BIBLE
EN ARDECHE MERIDIONALE
« Les Jardins de Chanabier »*

LES JARDINS DE CHANABIER EN DANGER !

Première Action à Valence et les suites



Voilà le troisième communiqué de presse suite à la pétition lancée le 16 décembre 2015 sur Change.Org : [« AXA France agissez et sauvez les jardins de Chanabier »](#) . L'ensemble du dossier de presse est consultable en ligne [en cliquant ici](#)

Le mardi 29 décembre 2015 vers 16h00 une première action a été entreprise devant l'agence AXA Mennetrier Jean. Les photos de cette action peuvent être vues, téléchargées, utilisées ou diffusées librement (photos libres de droit) :

- <https://plus.google.com/photos/100799599507841970711/albums/6233847511048815537>
- <https://www.facebook.com/media/set/?set=a.10205210966262213.1073741854.1487622582&type=1&l=cec52d733f>



AXA refuse toujours la prise en charge d'un sinistre datant de septembre 2013, ce qui aujourd'hui met en danger les Jardins de Chanabier et le projet de jardin

botanique à Aubenas par la fermeture imminente et définitive de l'entreprise du paysage de Nathanaël Bechdolf. Celle-ci devait contribuer pour moitié à la réalisation du jardin botanique. Tous les travaux préliminaires, de nettoyage et l'avant-projet sommaire (APS) ont été supportés seulement par l'entreprise jusqu'à la création de l'association Myrte et Papyrus en 2014. La suite des jardins sera composée et réalisée de façon professionnelle.

Si AXA avait payé le sinistre du en temps et en heure, au lieu d'être sur le point de fermer l'entreprise par manque de trésorerie, le jardin botanique serait en grande partie fini grâce aux sommes que l'entreprise aurait alors pu dégager. Une petite entreprise de taille humaine (3 emplois plein temps) peut-elle faire le poids face à un géant comme AXA ?

AXA devrait humaniser son métier au lieu de le réinventer !

Les méthodes employées par AXA pour décourager un assuré qui essaye d'avoir gain de cause dans un sinistre du sont honteuses. Une première est de prétexter que le sinistre est hors cadre de l'assurance souscrite, une deuxième est de s'appuyer sur les exclusions supposées pour ne pas payer. Une autre est de faire traîner les réponses : une première réclamation adressée en décembre 2013 par lettre AR a eu une première réponse officielle en mars 2015 !

Une autre est de ne pas savoir en temps T quelle personne se charge du dossier : « je pense aboutir avec cette personne qui a tous les éléments et voilà qu'elle est dessaisie du dossier. Elle n'a pas trouvé la faille pour ne pas payer le sinistre ! »

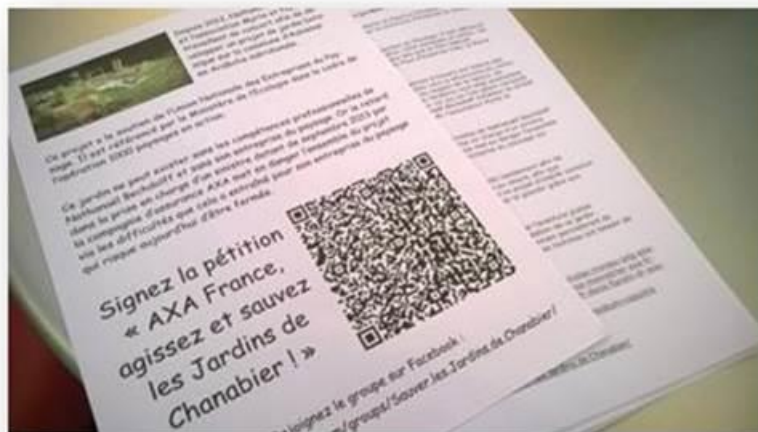
Ainsi le dossier de Nathanaël Bechdolf a circulé entre les services réclamations d'AXA à Pessac, la direction régionale de Lyon, la direction régionale de Nîmes et le siège à Courbevoie... A cela il faut ajouter les paroles parfois lénifiantes de son agent à Valence qui ne sont suivies d'aucun effet.

AXA a toutes les pièces pour maintenant payer ce sinistre. AXA a reçu copie du mail du client qui a listé les travaux faits par son entreprise. Seuls des travaux d'arrosage ont été faits et aucun travail d'alimentation en eau n'a été fait comme le prétend AXA aujourd'hui pour exclure le sinistre. « Donnez-nous un document des entreprises ayant fait ces travaux ! » ont demandé AXA par téléphone, injonction à laquelle Nathanaël Bechdolf a répondu : « Je n'ai pas à vous apporter la preuve de travaux que je n'ai pas faits. Vous avez la liste des travaux faits dans l'email de mon client »

Pour sortir les Jardins de Chanabier de cette zone de danger, il est important qu'AXA se décide à payer ce sinistre et toutes les conséquences du retard.

Un résumé des actions entreprises depuis le 16 décembre 2015

- Lancement de la pétition le 16 décembre 2015.
- Contacts avec le président de région Rhône-Alpes Auvergne de l'UNEP et le service assurances de l'UNEP qui relaie la demande auprès d'AXA.
- Conseil auprès d'un avocat
- Envois de 3 courriels aux décideurs responsables d'AXA France listés dans la pétition
- Envoi de 2 communiqués de presse plus ce troisième.
- Emails à Sabine Buis et Pascal Terrasse députés de l'Ardèche
- Rencontre avec le maire d'Aubenas M. Jean-Pierre Constant qui soutient le projet.
- Emails et aux partenaires des Jardins de Chanabier
- Création d'une vidéo : <https://youtu.be/8C7nxcaj08A>
- Partage des infos sur le site : www.unesemaineaujardin.com
- Création d'un groupe sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/Sauver.les.Jardins.de.Chanabier/>
- Tags et commentaires sur les pages Facebook d'AXA et création du hashtag #SauvezlesJardins
- Création d'un compte twitter pour lancer la pétition via ce moyen de communication le 1er janvier 2016. @nathanael_b07
- Action 1 à Valence le 29 décembre 2015
Action 2 a débuté grâce à une idée d'un membre de l'association Myrte et Papyrus : une affiche a été créée avec un QR Code (ou Flash Code) reprenant un résumé de la pétition qui peut être distribué ou affiché. Des magasins d'Aubenas, l'office de Tourisme du pays d'Aubenas-Vals ont affiché la pétition.



Contact : Nathanaël Bechdolf au 06 42 64 38 09 (portable dédié à cette action)
ou par mail à nathanael.bechdolf@hotmai.fr

Nathanaël Bechdolff, professionnel du paysage et adhérent à l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage) est l'initiateur de ce projet de jardin botanique. Afin de mettre en œuvre ce projet, il est épaulé par l'association Myrte et Papyrus.



Nathanaël Bechdolff sur les berges du bras mort de l'Ardèche au Jardins de Chanabier pris par Jean Delmarty, photographe professionnel. Plusieurs clichés, sont disponibles, contact via son site www.jeandelmarty.com)

Contact : Nathanaël Bechdolff au 06 42 64 38 09 (portable dédié à cette action)

Nathanaël Bechdolff

président de l'Association Myrte et Papyrus



Myrte et Papyrus

Les Jardins de Chanabier

6 quartier de Ville

07200 AUBENAS

Portable dédié à cette action : 06 42 64 38 09

Email : jardinsdechanabier@orange.fr

Facebook : www.facebook.com/LesJardinsDeChanabier

Pour nous trouver cliquez sur l'adresse : <http://goo.gl/maps/56Emz>